



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles / Utrecht, le 28 juin 2012 – 17h40

Information réglementée - Ageas reçoit le soutien des actionnaires à Utrecht pour procéder à la simplification de sa structure juridique

Le 29 mars 2012, Ageas a proposé d'accomplir de nouvelles étapes pour simplifier sa structure juridique. L'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires d'Ageas N.V. tenue à Utrecht ce jour a approuvé les propositions soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée a approuvé la fusion d'Ageas SA/NV et d'Ageas N.V., ainsi que tous les autres points de l'ordre du jour. Tous les documents utiles relatifs à la transaction ainsi que les Questions et Réponses se trouvent à l'adresse <http://www.ageas.com/fr/Pages/simplification%20de%20la%20structure.aspx>.

Le pourcentage du capital représenté à Utrecht était de 30,74%.

Ageas confirme que les deux conditions de la fusion indiquées dans les communiqués du 29 mars 2012 et du 16 mai 2012 ont été remplies. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires d'Ageas SA/NV, qui se tiendra demain à Bruxelles, et de la reconnaissance par le Conseil d'Administration le 3 août 2012, la fusion deviendra effective le 7 août 2012. D'un point de vue comptable, la transaction sera d'application rétrospectivement à partir du 1^{er} juillet 2012.

Ageas est un groupe d'assurance international riche de plus de 180 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels : Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande ; et par le biais de filiales en France, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, l'entreprise est le leader incontesté dans les segments *vie individuelle* et *employee benefits*, et se profile aussi comme acteur de référence en *non-vie*. Au Royaume-Uni, Ageas est le troisième assureur auto pour les particuliers et dans le segment 50+. Ageas emploie plus de 13.000 personnes et réalise un encaissement annuel de plus d'EUR 17 milliards.

CONTACT MEDIA

+32 (0)2 557 57 37 / +32 (0) 479 79 50 02

INVESTOR RELATIONS

Bruxelles

+32 (0)2 557 57 33

Utrecht

+31 (0)30 252 53 05

Ageas

Rue du Marquis 1 - 1000 Bruxelles - Belgique

Archimedeslaan 6 - 3584 BA Utrecht - Pays-Bas

www.ageas.com